Bac techno STAV sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Durée de formation : **1 an**

Niveau de sortie des études : **Bac ou équivalent**

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Ce bac technologique série " sciences et technologies de l'agronomie et du vivant" (STAV) est destinée aux lycéen-e-s désireux d'exercer dans les métiers de l'aménagement d'espaces naturels, de la production agricole (l'élevage, les cutures), de la production agro-alimentaire. Si ce bac permet d'acquérir la capacité professionnelle agricole, il n'a pas pour objectif de préparer au métier de chef d'exploitation.

Les stages individuels (5 semaines) et collectifs (3 semaines) sont intégrés dans la formation du bac STAV.

La classe de 1re STAV comporte, en plus des enseignements généraux communs à toutes les séries, trois enseignements de spécialité suivants (horaires hebdomadaires) :

- gestion des ressources et de l'alimentation (6h45) qui porte sur la gestion, l'exploitation des ressources naturelles (eau, sols, biodiversité...) ou énergétiques (énergie électrique, mécanique, chimique...) utilisées pour la production alimentaire. Physique, chimie, biologie sont intégrées dans cet enseignement.
- territoires et sociétés (2h30) qui aborde les notions d'économie : l'entreprise, l'offre et la demande, le fonctionnement des marchés et l'organisation de société
- technologie (3 h) à choisir parmi l'un des cinq domaines technologiques des secteurs d'activités suivants : aménagement d'espaces (paysager, forestier, naturel, gestion de l'eau...), l'agroéquipement (fonctionnement des équipements comme les machines agricoles), les productions agricoles (végétale ou animale), services (services à la personne, aux territoires ruraux et au commerce) et la transformation liée à la fabrication de produits alimentaires. Chaque établissement détermine le ou les domaines qu'il propose.

La classe de terminale STAV comporte, en plus des enseignements généraux communs à toutes les séries, deux enseignements de spécialité suivants (horaires hebdomadaires) :

- gestion des ressources et de l'alimentation (6h45)
- territoires et technologie (4h30) : l'élève continue à étudier le domaine technologique choisi en première. Les réorientations sont toutefois possibles en fin de première.

ACCÈS À LA FORMATION

Le bac STAV est accessible après une classe de première technologique STAV. En seconde, les enseignements technologiques "hippologie et équitation ou autres pratiques sportives", "pratiques sociales et culturelles" et "pratiques professionnelles" tout comme l'enseignement optionnel "écologie, agronomie, territoires,

développement durable" qui sont proposés dans les lycées agricoles sont adaptés pour les lycéens qui souhaitent poursuivre en série STAV du bac technologique.

ET APRÈS

Pluridisciplinaire, le bac techno STAV permet une poursuite d'études en BTS agricoles dans les différentes spécialités : génie des équipements agricoles, aquaculture, gestion et maîtrise de l'eau, aménagements paysagers, analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole... . Il donne aussi la possibilité de poursuivre en BUT de biologie, en écoles d'ingénieurs, ou en licence.

Il permet éventuellement d'intégrer les classes préparatoires aux grandes écoles (filière technologie et biologie TB) en vue de préparer l'entrée à certaines écoles d'ingénieurs en agriculture, en agronomie ou vétérinaire.

MÉTIERS PRÉPARÉS

Pilote de ligne automatisée	Le ou la pilote de ligne automatisée paramètre et pilote les machines, souvent automatisées, servant à la fabrication de biens ou à la production de matériaux, dans tous les secteurs de l'industrie : agroalimentaire, pharmaceutique, automobile, bâtiment et travaux publics, etc.

OÙ SE FORMER ?

	Rythme & durée	Lieu
Lycée agricole de Rouffach		Rouffach
Lycée agricole Charles Baltet		Saint-pouange
Lycée agricole du Val de Seille		Château-salins
Lycée viticole de la Champagne		Avize
Lycée La Salle Reims-Thillois		Thillois
Lycée agricole Edgard Pisani		Chaumont
Lycée agricole et forestier du Campus de Mirecourt		Mirecourt
Lycée agricole Philippe de Vilmorin de la Meuse		Bar-le-duc

	Rythme & durée	Lieu
(Site de Bar-le-Duc)		
Lycée de la Nature et du Vivant de Somme Vesle		Somme-vesle
Lycée agricole privé Sainte-Maure		Sainte-maure
Lycée agricole d'Obernai		Obernai
Lycée agricole Mathieu de Dombasle de Meurthe-et-Moselle		Malzéville
Lycée agricole		Rethel
Lycée agricole de Saint-Laurent		Saint-laurent
Lycée agricole Hervé Bichat		Courcelles-chaussy

Sources : Onisep 02.2025